



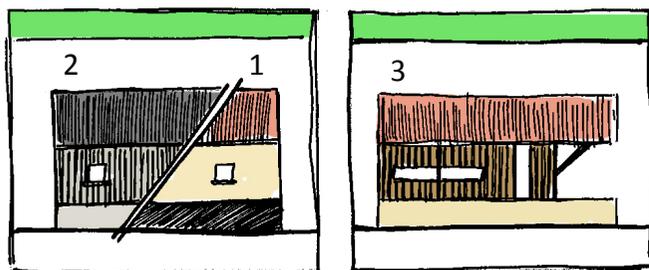
# Intégrer un bâtiment d'activité dans le paysage

## Pourquoi intégrer les bâtiments d'activité dans leur environnement ?

Les volumes souvent imposants des bâtiments d'activité, qu'ils soient agricoles, artisanaux et industriels, etc., peuvent avoir un impact visuel considérable. Ce bâti est souvent visible de loin, peut trancher avec l'environnement et altérer les paysages ruraux et les entrées de village. Comment ces nouvelles constructions peuvent-elles participer à la qualité des paysages ? Seront-elles situées à proximité de bâtiments existants, isolées,

proches d'un espace boisé, d'un village ou en milieu ouvert ? Se trouve-t-on sur une plaine ou une colline ? D'où le bâtiment se verra-t-il ? Depuis la route, un sentier de randonnée, ... ? Quelles formes et quels volumes sont nécessaires à l'activité ? Quels sont les matériaux et les couleurs des constructions voisines ? Comment seront traités les espaces libres ? Avec des plantations, ... ?

## Quelle architecture ?

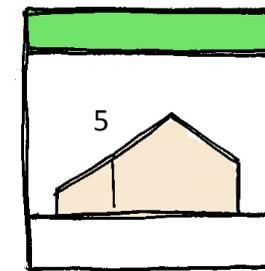
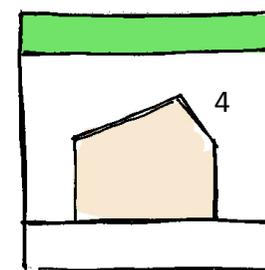


La future construction, s'il s'agit d'un bâtiment agricole notamment, devra **s'inspirer** de l'architecture des fermes locales, aux volumes simples, lisibles et horizontaux. Afin d'enrichir la façade et d'atténuer l'impact du bâtiment dans le paysage, différents matériaux peuvent être utilisés (métal, bois, brique...) (1).

Un bardage bois pourra par exemple **compléter** harmonieusement un soubassement de parpaings blanchi à la chaux arborant des colorations traditionnelles (2). Pour apporter du rythme à la façade, il est possible de laisser apparents les poteaux supportant la construction et de jouer sur la disposition des pleins (murs) et des vides (portes, fenêtres) (3).



## Quels volumes ?



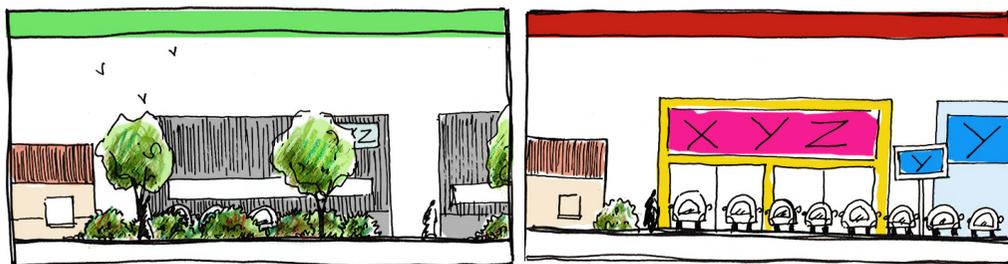
Le bâtiment doit se **penser** en plusieurs volumes : il n'est pas toujours nécessaire d'avoir une hauteur sous toiture importante sur tout le bâtiment en fonction de l'activité consacrée.

Si la fonctionnalité du bâtiment le permet, le côté du bâtiment le plus visible peut avoir une toiture descendant plus bas pour un rapport mur/toiture plus équilibré (4). Pour cela, le faîtage peut être légèrement décalé ou accolé à un appentis ayant la même pente (5).

# Intégrer un bâtiment d'activité dans le paysage (suite)

## Comment intégrer les zones d'activités dans le paysage ?

Les zones d'activité sont souvent situées en entrées de communes et s'imposent au paysage. Il est donc grandement recommandé de **faire appel à un paysagiste** à l'échelle de la zone et ce, dès l'amont du projet afin d'intégrer au mieux les bâtiments, voiries et parkings. La sobriété, la simplicité et l'harmonisation des couleurs, matériaux, mobiliers, plantations et enseignes sont gages de qualité.



- **Préférer** les couleurs sombres et mates qui sont moins perceptibles dans le paysage, et donnent une impression de plus petite taille (ex : RAL 7016 gris anthracite).
- **Utiliser** des matériaux variés, adaptés et de qualité (brique, bois, métal...).
- **Délimiter** les surfaces au sol par l'emploi de revêtements différents, de préférence filtrants et en association avec le végétal (pavé béton, dalles engazonnées...).
- **Utiliser** le mobilier de manière parcimonieuse, avec une homogénéité dans le style et les matériaux.

Les enseignes sont à **intégrer** à l'architecture (dans l'alignement des ouvertures) et à placer dans les volumes bâtis. Sont recommandées les enseignes parallèles en lettres découpées sans panneau de fond ou les lettres peintes sur dispositifs à plat. Les enseignes drapeau doivent être limitées.

Ces préconisations peuvent être mises en place dans le cadre d'une charte ou d'un cahier des charges.

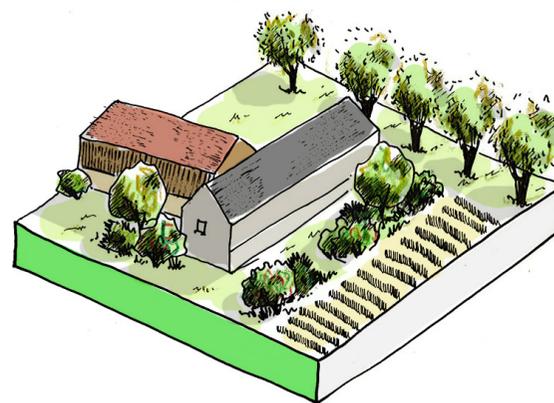
La démarche PALME est un exemple de démarche environnementale qui valorise les entreprises implantées.



## Comment composer avec le relief ?

**Planter** les bâtiments en évitant les lignes de crête qui les rendraient plus visibles et les exposeraient davantage aux vents que s'ils étaient inscrits dans la pente. L'orientation des bâtiments est aussi importante par rapport aux vents dominants (ouest et sud-ouest) que par rapport au soleil.

## Comment aménager les abords ?



Il est important de **prendre en compte** la végétation déjà en place, notamment les haies, les bosquets ou les alignements d'arbres, dès la conception du projet. Pour compléter l'intégration du bâti, de nouvelles plantations pourront venir atténuer sa confrontation visuelle avec l'environnement et en masquer les éléments disgracieux. Celles-ci seront réalisées à partir d'essences locales diversifiées, en associant les arbres et arbustes à feuilles caduques et persistantes et suffisamment à distance des bâtiments pour permettre leur futur entretien.